

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 25 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 18 février 2022.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, RENSY Roseline, ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, ROLLEZ Didier, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir

Madame Sophie MICHEL à Monsieur Dominique DELECOURT,

Madame Roseline RENSY est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2021 est adopté à l'unanimité. Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

PRESENTATION DE LA SOCIETE « Co'anim sénior » par Madame Corinne COURCOL

Madame Corinne COURCOL présente aux élus sa société qui proposent différents types d'animation aux séniors.

LE DEPART EN RETRAITE DE MONSIEUR MICHEL MARCINIEC

Monsieur Michel MARCINIEC, Responsable des services techniques, sera retraité le 26 février 2022. Une cérémonie de départ sera organisée jeudi 31 mars à 19h00 à la salle des fêtes.

Il sera remplacé par Monsieur Alexandre SALEMBIER. Monsieur SALEMBIER est présenté à l'ensemble des élus qui lui souhaitent la bienvenue.

LES ACCUEILS DE LOISIRS 2022

ALSH DE PRINTEMPS :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022 inclus et accueillera 80 enfants de 3 à 17 ans
 - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction
 - 8 postes d'animateurs titulaires et 3 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.

ALSH DE JUILLET :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 11 au vendredi 29 juillet inclus et accueillera 150 enfants de 3 à 17 ans
- Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction.

- Il est proposé de recruter 17 encadrants : 1 poste de directeur adjoint, 1 poste d'animateur surveillant de baignade, 13 postes d'animateurs titulaires et 4 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.

Adopté à l'unanimité.

TARIFS 2021 :

Pour rappel, le tarif cuinchinois est appliqué aux enfants habitants la commune ou inscrits dans ses écoles.

Les tarifs suivants sont proposés :

Tarifs Cuinchinois Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	5,10€	8,50€	8,75€

Tarifs Extérieurs Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	9,05€	12,45€	12,80€

Adopté à l'unanimité.

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET LA CHARTRE DE CO-CONSTRUCTION DU PLU VALANT PLH

La chartre de co-construction a été approuvée le 7 décembre 2021 par le conseil communautaire.

Chaque commune est partie prenante à la construction du projet d'urbanisme communautaire.

Deux représentants par commune constitueront prochainement des groupes de travail par territoire.

LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROTTOIRS RUE PASTEUR ET RUELETTE DU MOULIN

Le conseil Municipal est invité à délibérer afin d'autoriser le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de l'aide à la voirie communale.

Il est proposé de solliciter une subvention de 9 058€ (soit 40% des dépenses prévues).
Adopté à l'unanimité.

LES TRAVAUX DE RENOVATION DU PASSAGE A NIVEAU

Les travaux de rénovation du passage à niveau sont reprogrammés du lundi 11 avril 18h00 au mercredi 13 avril 18h00.

Le passage à niveau sera fermé, la circulation routière sera interdite. Un passage pour les piétons sera prévu.

L'information a été diffusée sur le panneau d'affichage et sur ma ville connectée.
Des affiches ont été apposées dans les commerces.

Les communes avoisinantes ont été destinataires de l'information et de l'arrêté d'interruption de la circulation.

LES PROPOSITIONS D'AVANCEMENTS DE GRADE

Il est proposé de solliciter des avancements de grade auprès du centre de gestion. Adopté à l'unanimité.

LE PROJET DE CONSTRUCTION DU BLOC SANITAIRE A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Il est proposé de faire appel à Monsieur Stéphane LE GALLO, architecte à Saily Labourse pour la maîtrise d'œuvre de la construction du bloc sanitaire et la mise en accessibilité des écoles.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement.
Adopté à l'unanimité.

LES QUESTIONS DIVERSES

La motion concernant le commissariat de police d'Auchy les Mines

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une motion en faveur du commissariat de police d'Auchy les Mines. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition et demande à ce que les effectifs du commissariat sur le territoire du SIVOM de l'Artois puissent être augmentés comme cela avait été promis à la création de cet équipement.

Il souhaite également que ce commissariat puisse être un commissariat subdivisionnaire afin d'être véritablement identifié en termes de mutation professionnelle des fonctionnaires de police.

La signalétique rue Pasteur

La signalétique provisoire de la rue Pasteur semble concluante. Après le vote du budget, le passage à une signalétique permanente sera envisagé.

Le projet d'agrandissement du CPI de CUINCHY

Une réunion de travail sera organisée le 9 mars à la Mairie puisque la Communauté d'agglomération a décidé d'agrandir ce bâtiment.

Le projet de déchetterie

Les élus, lors du dernier Conseil Communautaire, ont validé ce projet sur le site de l'actuelle société Caréco.

Après ce projet, il sera mis fin aux ramassages des gros objets. Monsieur le Maire rappelle que cela représente 1 700 tonnes de déchets non valorisés et enfouis chaque année.

L'accompagnement de Monsieur le Maire lors des Conseils Communautaires

Monsieur le Maire propose d'être accompagné à chaque réunion du Conseil Communautaire par un élu afin que chacun puisse, à tour de rôle, découvrir le fonctionnement de cette instance. Le Conseil Municipal valide cette idée.

Le prochain aura lieu le 29 mars à 18h30 à BETHUNE.

La réunion avec les forains du 12 novembre 2021 Par Madame Roseline Rensy

Une erreur s'était produite lors de la dernière ducasse, des manèges s'étaient installés à Festubert en même temps qu'à Cuinchy.

Tout est rentré dans l'ordre et le calendrier sera dorénavant respecté.

La Municipalité ne souhaite pas supprimer de ducasse même si la fréquentation est de plus en plus faible et que les forains réclament de plus en plus d'aides pour venir.

Les formations de « guides de composteurs bénévoles »

La Communauté d'Agglomération organise deux sessions de formation de guides de composteurs bénévoles :

Les 1^{er}, 8 et 15 mars

Les 3, 10 et 17 mai

Les guides composteurs sont des habitants du territoire qui pratiquent déjà le compostage et souhaitant partager leurs connaissances. Ils donnent ainsi un peu de leur temps pour parler du compostage autour d'eux.

Lors du dernier Comité Syndical, les élus du SIVOM de l'Artois ont décidé de mettre en place des « opérations branchages » dans chaque commune. Ainsi, en période de taille, un centre de regroupement de fagots sera organisé dans chaque commune. Les branchages seront broyés et les personnes intéressées pourront si elles le souhaitent se servir en paillage.

Le Conseil Municipal salue cette initiative.

Les remerciements de l'inspecteur de l'éducation nationale

Monsieur Laurent CARTON, Inspecteur de l'éducation nationale, remercie le Conseil Municipal pour la contribution à l'achat de tests psychométriques pour Madame LUGEZ, Psychologue scolaire.

Les demandes de subventions

Monsieur le Maire présente plusieurs demandes de subventions qui nous ont été adressées :

ADMR de Lestrem : pas de suite favorable ;

AAE (Association d'Action Educative 62) : pas de suite favorable ;

Ecole Notre Dame de La Bassée pour une classe de neige du 19/03 au 26/03 : pas de suite favorable ;

Le Football Club de CUINCHY pour un tournoi en Normandie le 19/06/2022 : avis favorable pour une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000€ à l'unanimité (Monsieur David RAMARD ne prends pas part au vote).

La mise en place de conventions d'occupation de salles par Madame Roseline Rensy

Il est proposé de mettre en place des conventions d'occupation pour les associations qui utilisent des bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité la mise en place de ces conventions. Monsieur le Maire est chargé de signer une convention avec chaque association qui utilise une salle communale.

L'organisation des élections présidentielles

Les élus s'organise pour la tenue du bureau de vote en Mairie les 10 et 24 avril.

Les besoins des nouvelles générations

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre le temps d'organiser l'avenir en organisant des consultations des habitants (en se fixant un certain nombre de retours minimum).

Madame Lucile CAPET salue cette idée.

Monsieur Pascal HAINAUT estime que le risque est de créer une attente sans pouvoir la réaliser.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra expliquer les choix. L'idée est de recueillir les idées et d'ensuite en étudier la faisabilité.

La « Commission Communication » travaillera prochainement sur ces consultations.

Le parcours du cœur 2022 par Madame Roseline Rensy

Le Volleyball de Cuinchy organise son parcours du cœur dimanche 3 avril 2022.

Deux circuits seront proposés : 7 km ou 9,5km.

Les dégâts de la tempête Eunice vendredi 18 février et la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Les photos des dégâts sont présentées aux élus.

Monsieur le Maire explique qu'une tempête est une intempérie assurable. L'état de catastrophe naturelle permet d'indemniser les événements naturels non assurables et engendres systématiquement une franchise.

Rappel

La Mairie sera fermée jeudi 7 avril toute la journée pour cause de formation.

Prises de photos de la commune pour la communication

Les élus sont invités à prendre des photos lors de leur balade afin d'enrichir le bulletin municipal.

Communication

Une page facebook sera prochainement créée.

Un flash code permet d'avoir accès sur un téléphone portable à l'application du panneau d'informations.

-Madame Joëlle BARIL souhaite connaître les élus disponibles pour assurer l'organisation lors du banquet des aînés le 3 avril 2022.

-Monsieur Pascal HAINAUT s'inquiète des conséquences de l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité sur le budget communal. Il souhaiterait qu'une réflexion soit engagée sur l'éclairage public et sur le chauffage des bâtiments. Il ne demande pas de solution mais voudrait que cette inquiétude soit prise en considération.

- Madame Roseline RENSY a besoin de signaleurs pour l'organisation des 4 jours de Dunkerque le 4 mai 2022.
- Monsieur Claude CARPENTIER demande des nouvelles de la reprise du débit de tabac. Monsieur le Maire informe le Conseil : plusieurs personnes se manifestent mais la Commune sert juste d'intermédiaire. Le propriétaire a enfin récupéré les clefs du local et peut à nouveau envisager de louer le commerce.
- Delphine FALIGANT rappelle que les filets du stade de football doivent être repositionnés au city stade.
Elle souhaite un rappel de communication sur les déchets qui restent dehors et qui jonchent les trottoirs surtout lorsqu'il y a du vent. Une information sera republiée dans le bulletin municipal.
- Roseline RENSY rappelle que le comité des fêtes et des loisirs organise un nettoyage de printemps samedi 5 mars.

Séance levée à 21h15.

La secrétaire de séance,



Roseline RENSY